

Québec, le 29 mai 2026

Monsieur Roger Lanau Mpoyi Biyombo
6805, 28e Avenue, app. 2
Montréal QC H1T 3J3

No dossier TAQ : SAS-M-344588-2507

No dossier de la partie intimée :
BIYR24127897

Roger Lanau Mpoyi Biyombo, partie requérante c.
Ministre responsable Solidarité sociale et Action commun., partie intimée

AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE DE CONCILIATION

Nous vous convoquons à une séance de conciliation dans le recours ci-dessus mentionné qui se tiendra à la date, à l'heure et au lieu suivants :

Date(s)	Heure	Lieu
6 juillet 2026	10 h 30	Tribunal administratif du Québec 500, boul. René-Lévesque Ouest 21.22 Montréal QC

Les parties doivent être présentes à la séance de conciliation. De plus, nous vous recommandons de déposer rapidement tous les écrits, expertises ou rapports médicaux que vous jugez pertinents au règlement du litige au dossier du Tribunal et qui sont présentement en votre possession. Une copie de ces documents doit être transmise aux autres parties.

S'il y a lieu, une copie de cet avis est transmise à votre représentant.

Pour toute communication avec le Tribunal, veuillez vous référer aux coordonnées apparaissant en bas de page ainsi qu'au numéro de dossier TAQ ci-dessus.

Secrétaire du Tribunal

Section des affaires sociales

575, rue Jacques-Parizeau, Édifice Lomer-Gouin, Québec (Québec) G1R 5R4
Téléphone : (418) 643-3418 1-800-567-0278 Télécopieur : (418) 643-5335 www.taq.gouv.qc.ca

ANNEXE À L'AVIS DE CONVOCATION À LA SÉANCE DE CONCILIATION

Personnes handicapées

Si vous vivez avec un handicap ou que vous avez des besoins spécifiques, il est important d'en informer le secrétariat du Tribunal le plus rapidement possible. Le Tribunal peut entre autres :

- vous faire parvenir un document en format adapté
- faciliter l'accès à ses bureaux et salles d'audience, procéder aux ajustements nécessaires ou trouver une autre salle plus adéquate en cas de besoin
- vous offrir les services d'un accompagnateur ou d'un interprète gestuel, oraliste ou autres, lors de votre audience